

Le secrétaire perpétuel

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 46

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fraîche et que les baies sauvages, les champignons apparaissent de toute part ; l'automne, pour régaler ses yeux du rutilant tableau des broussailles empourprées, dorées ou cuivrées qui éclatent sur le noir arrière-plan des sapins ; l'hiver enfin, avec ses forêts givrées qui ont l'air d'être de porcelaine et de cristal, avec la parfaite transparence de l'atmosphère qui permet de distinguer les moindres détails de l'horizon.

Faites et refaites souvent le pèlerinage de la chapelle des Croisettes, montez au signal de la Tornire, à vingt minutes de la Clef-aux-Moines ; longez, à l'abri de la bise, la lisière des bois entre le haut de Vers-chez-les-Blanc et le hameau de Moille-Margot ; poussez de là jusqu'aux Cullayes ; plongez-vous dans les creux moussus des Sept-Fontaines, où le Flon a ses sources ; égarez-vous dans le dédale des minuscules vallons d'où jaillit la Bressonnaz ; bivouaquez au cœur même de la grande forêt, près d'une rustique fontaine, partout, si votre cœur et votre esprit sont encore ouverts aux beautés de la nature, partout votre joie sera complète. V. F.



Aux nouveaux abonnés.

Les abonnés nouveaux, à dater du 1^{er} janvier 1903, recevront gratuitement le journal dès le 15 novembre.

Le secrétaire perpétuel.

Au moment où l'approche du Centenaire fait épanouir dans notre douce ville de Lausanne une quantité si merveilleuse de comités, sous-comités, commissions et sous-commissions, n'est-ce pas le moment d'esquisser le portrait du secrétaire perpétuel ?

Toutes les localités en possèdent un exemplaire, je l'espère du moins, et si, par hasard, l'une d'elles est déshéritée au point de n'en pas avoir, je lui conseille de faire chemin et manière pour s'en procurer un, le plus tôt possible. C'est plus urgent que de refaire le cadran de l'horloge, de repeindre l'enseigne de la Maison-de-Ville ou de construire une grande salle.

Chaque ville doit avoir le bonheur de posséder son secrétaire perpétuel, illustre parmi les illustres. Son nom voltige sur les lèvres de tous ceux qui font ou l'ont fait partie d'un comité quelconque. C'est vous dire qu'il n'est pas d'homme plus connu : c'est le loup blanc de la forêt.

S'agit-il d'organiser une de ces innombrables fêtes qui tissent l'existence de notre bon peuple : vente de charité, fête patriotique, kermesse, soirée, etc., on trouvera tant que l'on en voudra des gens disposés à s'en occuper. Il est si doux de faire du bien en s'amusant et de s'amuser en faisant du bien.

Quand il s'agit de procéder à la nomination d'un comité provisoire, on trouve toujours un brave homme qui consent à présider. Il y a dans ce bas monde tant de gens qui rêvent de hautes destinées, et pour qui le bonheur consiste à s'asseoir sur un fauteuil plus haut que les autres et à se gargariser de belles phrases redondantes. Les royautés, même éphémères, ont tant d'attraits ! Un secrétaire, c'est plus difficile à trouver. Il y a là beaucoup de besogne et peu de gloire, et il faudrait bien faire comme Diogène : allumer sa lanterne, si l'on n'avait sous la main l'aimable Pierre ou le bon Jacques.

Vous est-il arrivé d'assister à une de ces séances constitutives ? Si oui, vous connaissez la scène :

« Avant de commencer nos opérations, dit le président d'un air bonhomme, je crois qu'il

serait bon que quelqu'un voulût bien tenir le protocole de nos délibérations. Je demanderai donc à l'un de ces messieurs de se charger de cette tâche ».

Alors, silence complet ! Chacun garde « de Conrart le silence prudent », mais tous les regards se dirigent vers un coin de la salle.

— Allons, messieurs, personne ne se dévoue !... Est-ce que peut-être monsieur... est ici ?

Et l'on entend une petite voix flûtée qui répond, délicieusement émue :

— Oui, monsieur !

— Alors, cher monsieur, oserais-je vous prier de vous charger de cette ingrate besogne ?

— Avec grand plaisir, monsieur,.... à titre provisoire.

— Mais, comment donc, cher monsieur !

Et voici qu'un petit homme rougissant, s'avance à pas menus vers l'imposant fauteuil présidentiel.

Il se trouve par hasard qu'il a dans ses poches *tout ce qu'il faut pour écrire* : il n'a donc qu'à prendre place.

Là ! ça y est ! Le brave garçon vient encore une fois de sauver la mise.

Quand plus tard on en vient à la nomination du bureau définitif, M. le secrétaire fait bien, il est vrai, quelques façons de marraine. Il est trop occupé ; son temps est pris ; les affaires deviennent plus absorbantes, etc. Mais M. le président déclare catégoriquement que si le secrétaire se retire, il se retirera aussi, et le pauvre secrétaire un peu navré, — oh si peu — se résigne.... pour le bien de la patrie et pour éviter des crises fâcheuses.

Bigre, M. le président savait bien ce qu'il faisait. Il a maintenant l'aide le plus idéal qui se puisse rêver. Notre secrétaire va s'occuper de tout et de tous. Persuadé comme il l'est que la terre cesserait de tourner ou qu'un autre cataclysme surviendrait s'il négligeait le moindre devoir, la plus petite formalité, il va se vouer corps et âme à sa besogne.

Pour lui, il n'y a plus désormais ni famille, ni amis, ni repos, ni distractions : il n'y a plus que le comité.

Le soir, quand toutes les lumières sont éteintes, même la *Lampe éternelle*, quand le dernier noctambule s'est réduit, que seul, dans la rue, le pas feutré des agents de police trouble le silence, une petite lumière brille : c'est le secrétaire perpétuel qui classe ses papiers ou signole un procès-verbal.

Plus minutieux qu'un apothicaire, plus tatillon qu'une vieille fille, plus formaliste que le grand-maître des cérémonies de la cour d'Espagne, plus papierrassier qu'un chef de service, plus discret qu'une prison, plus actif qu'une sage-femme, plus renseigné que le Bottin, il a toutes les qualités et tous les défauts de son emploi.

Il va, vient, s'agite, se démène, écrit, classe et procès-verbalise sans trêve ni repos. Il sait tout, fait tout et voit tout : corrige le discours du président, goûte les salées qu'on offrira aux invités, chauffe le fourneau de la salle du comité, etc.

Ce n'est pas lui qui fera des manquatouches dans une lettre. Il connaît les gens à qui on doit la *plus haute considération*, et ceux qui n'ont droit qu'à des *salutations distinguées*, sait à quels personnages on écrit sur papier double feuille, et pour qui on réserve la feuille simple.

Il est le bras droit du président. Dans les assemblées, aux moments critiques, on voit celui-ci, du haut du fauteuil, où il siège solennel et gourmé, se pencher confidentiellement vers son secrétaire. Celui-ci, ému de cette marque de confiance, rougit modestement et monte d'un cran dans sa propre estime.

Quand le grand jour de la fête est venu, notre secrétaire est prodigieux. Il est partout à la fois, veille à tout et connaît tout le monde. Ce n'est pas lui qui prendrait un conseiller d'Etat pour un simple pétaquin et confondrait un conseiller communal avec un conseiller de paroisse. Si quelqu'un n'est pas à son poste, c'est lui qui le remplace. C'est lui qui vend les billets pendant que le caissier danse, lui qui tire les ficelles des marionnettes. Une minute après, vous le trouvez occupé à grimer un acteur qui va entrer en scène, ou à donner des ordres pour la collation.

Messieurs les membres du comité peuvent papillonner, coqueter et fleurter à leur aise auprès des aimables vendeuses. Pendant qu'ils déploient toutes leurs grâces et font des effets de cravates blanches, le secrétaire fait leur travail. C'est à lui qu'on demande tous les renseignements. Quand M. le président perd la tête, c'est lui qui la retrouve.

Il pourrait se dire avec une légitime fierté : « On se m'arrache ! » Il a cependant sa récompense.

Huit jours plus tard, quand M. le président lit solennellement le compte-rendu de cette belle-fête, après avoir remercié tout le monde jusqu'au souffleur et au rince-bouteilles, il ajoute : De sincères remerciements à notre « aimable secrétaire ».

Et c'est tout ! Mais il en est remué jusqu'au fond des moelles, « notre aimable secrétaire », et il se dit : « C'est tout de même gentil de sa part, d'avoir pensé à moi ».

Puis, les membres courbaturés, le cerveau vide, mais, en contrepoids, le cœur plein du sentiment du devoir accompli, il rentre dans sa coquille et recommence à trimer pour remettre en ordre ses affaires, jusqu'au prochain comité, qui le retrouvera prêt à recommencer plus dévoué, plus aimable que jamais.

On est tellement habitué à le voir dans tous les comités qu'on le considère comme faisant partie du mobilier. Les présidents se le passent avec la copie de lettres et les vieux porte-plumes, et je gagerais bien qu'au jour du Jugement nous le retrouverons assis, avec *tout ce qu'il faut pour écrire*, sur les marches du trône, et en train de faire le procès-verbal.

PIERRE D'ANTAN.

Onna patse dè braccillions.



Oaitsé z'ein iena que s'est passaié dâo teimps dâi Bernois pisque y'a on tsatélan et qu'ora n'ein ein perein per tsi no, hormi lê Tsatélan dè Breteigny, du io sont bordzai, que crayo.

C'étâi à 'na faira dè la St-Metsi, dein on veladzo tot proutso d'Aveintse et, cè dzo quie, y'avâi on trafi dâo diabblio su la faire : on ne vèyâi que dâi roulières dè maquegnons que traçivant cèvè et levè permi 'na cougne dè paisans que l'âi étiont assebin venus po veindre dâi z'ermailles, dâi cabres, dâi fâyes, dâi caïons, équecétra. On ouïssai boailâ lê martchands d'haillons, dè crinolines, dè motchâo dè pattès et dè solâ du tot liein ; y'avâi trai à quatre carrouzets que fasioent 'na musiqua d'einfai avoué lâo quinquernès et, à n'on carro, y'avâi onco 'na beinda dè Calabrés que djuivant dè la trouïa tandi que lâo fennès dansivant dâi mauferines.